



# MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service du commissariat des armées  
Groupement de Soutien Commissariat de Draguignan  
Division Conduite du Soutien

## LETTER DE CONSULTATION

**OBJET** : Consultation relative à un contrat de concession valant autorisation d'occupation pour l'exploitation d'un salon de coiffure au profit du cercle de la Base de Défense de Draguignan-Pôle de Fréjus – Quartier Colonel Lecocq.

- ANNEXES** :
- I Offre Tarif des coupes
  - II Offre commerciale
  - III Liste des matériels mis à disposition
  - IV Attestation de visite

Madame, Monsieur,

Le cercle de la base défense de Draguignan recherche un prestataire afin d'exploiter le salon de coiffure situé au quartier Colonel Lecocq à Fréjus (83600) ceci afin de proposer diverses prestations de coiffure à destination du personnel civil et militaire du ministère des Armées.

La date prévisionnelle de début d'exécution est fixée au 1<sup>er</sup> novembre 2025.

**Adresse d'exploitation :**

**GSC de Draguignan  
Pôle de Fréjus  
Route de Bagnols en forêt  
83608 FREJUS**

Vous trouverez en pièces jointes le projet de contrat de concession détaillant les prestations demandées et les modalités particulières de la concession.

Le prestataire encaisse la totalité des recettes provenant de l'exploitation du salon.

Le local est mis à disposition avec le matériel (annexe 3), leur entretien reste à la charge du concessionnaire tandis que l'eau et l'électricité sont à la charge de l'administration.

**En outre, le concessionnaire devra s'acquitter d'une redevance annuelle au titre du contrat de concession valant autorisation d'occupation estimée à 480€ par an et une part variable de 3% du chiffre d'affaires réalisé sur cette occupation.**

Le salon de coiffure est ouvert cinq jours par semaine

- du Lundi au Jeudi de 8 h30 à 17 h 45
- le vendredi de 8h30 à 12h00

et ce afin de répondre aux attentes des différents bénéficiaires.

Pour information, le quartier Colonel Lecocq est notamment composé du 21ème RIMa régiment opérationnel d'un effectif d'environ 1600 militaires et d'un Centre de Formation initiale chargé de l'instruction des nouveaux engagés (28 permanents et 300 passagers environ).

Le régiment est constitué de compagnies projetables. La fréquentation sur site est donc très fluctuante avec des périodes de baisse importante de fréquentation.

Le 21<sup>ème</sup> RIMa et le CFIM organisent plusieurs campagnes d'incorporation par an (environ 50 coupes sur 48h) et seront amenés à demander au prestataire de réaliser la prestation sur devis sur la base d'une coupe tondeuse dégradée.

➤ **Visite obligatoire:**

La visite des lieux est obligatoire (annexe 4) elle sera effectuée sur prise de rendez-vous auprès des points de contact suivants et pour tout renseignement d'ordre technique:

- Mme FORTERRE ROL (cheffe de pole):

Tél : 04 94 17 87 51

Mail : [cindy.rol@intradef.gouv.fr](mailto:cindy.rol@intradef.gouv.fr)

- Adjudant-chef BRUN

Tél : 04 94 17 87 47

Mail : [jean-hristophe.brun@intradef.gouv.fr](mailto:jean-hristophe.brun@intradef.gouv.fr)

- Mr GALLET :

Tél au 04 94 17 86 60

Mail : [alain.gallet@intradef.gouv.fr](mailto:alain.gallet@intradef.gouv.fr)

Pour toute renseignement d'ordre administratif, merci de contacter :

Madame TOUMOUCH au 04 83 08 24 68 ou Monsieur ZATAR au 04 83 08 24 34.

➤ **Modalités de candidature:**

Votre offre rédigée en français devra nous parvenir exclusivement de manière électronique via LA PLACE [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr) (accès gratuit) sous la référence : **CONSULTATION N° 02\_2025 Salon de coiffure Fréjus.**

**Date limite de réception des offres : 17/09/2025 12h**

Votre offre devra être constituée des éléments suivants :

- Contrat de concession rempli (page 3) et signé (page 10)
- Annexe 1 Tarif des coupes ;
- Annexe 2 Offre commerciale accompagnée des CV des intervenants ;
- Annexe 3 liste des matériels ;
- Annexe 4 Attestation de visite ;
- Extrait KBIS de moins de 3 mois.
- Justificatifs des qualifications selon l'article R121-1 du code de l'artisanat en particulier pour l'ouverture et la gestion d'un salon de coiffure.

➤ **Critères de sélection :**

Votre offre sera jugée selon les critères suivants :

- Tarifs notés sur 50
- La valeur technique notée sur 50 :

Toute offre ne permettant pas de justifier des qualifications réglementaires ne pourra être retenue.

<b>Critère</b>	<b>Nombre de points</b>
Méthodologie et organisation que le candidat envisage pour garantir la bonne mise en œuvre des prestations demandées (offre proposée en annexe II)	<b>25</b>
Moyens humains et matériels (équipe mise en place et qualifications professionnelles, CV, diplômes etc...voir annexe II)	<b>25</b>

L'ensemble de ces points permettront un classement des offres qui servira de support à un éventuel entretien avec les candidats.

Des négociations pourront être entamées avec tout ou partie des candidats si les propositions obtenues sont susceptibles d'être optimisées.

➤ **Modification du dossier de consultation :**

L'autorité concédante se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date fixée pour la remise des offres des modifications de détail au dossier de consultation.

Pendant la consultation, les candidats peuvent faire parvenir leurs questions sur le site de la PLACE au plus tard 8 (huit) jours avant la date limite de remise des offres.

Les réponses aux questions seront transmises à tous les candidats via la PLACE et au plus tard 6 (six) jours avant la date limite de remise des offres.

A défaut, le délai de remise des offres sera reporté.

# **ANNEXE I**

## **TARIF DES COUPES**

### **DU SALON DE COIFFURE**

#### **TARIS HOMME :**

COUPE TONDEUSE SIMPLE : euros

COUPE TONDEUSE DEGRADEE : euros

COUPE CISEAUX DEGRADEE : euros

COUPE BROSSE : euros

#### **TARIFS FEMME SHAMPOING INCLUS :**

COUPE / BRUSHING : euros

CHEVEUX COURTS : euros

CHEVEUX MI-LONGS : euros

CHEVEUX LONGS : euros

BRUSHING COURT : euros

BRUSHING LONG : euros

COULEUR : euros

#### **MECHES / SOIN / BRUSHING :**

CHEVEUX COURTS / MI-LONGS : euros

CHEVEUX LONGS : euros

SUPPLEMENT LONGUEUR/EPAISSEUR/ TON : euros

SUPPLEMENT SOIN : euros

## ANNEXE II

### OFFRE COMMERCIALE

Présenter l'organisation que le candidat envisage pour garantir la bonne mise en œuvre des prestations demandées notamment :

- l'organisation générale envisagée pour maintenir de l'activité selon les horaires et jours d'ouverture de la concession planning, congés etc .....

<b>A REMPLIR PAR LE CANDIDAT</b>	
composition de l'équipe	
qualifications professionnelles (joindre CV,diplômes et justificatif des qualifications requis selon l'article R1121-1 et selon le code de l'artisanat)	
type de prestations	
politique de communication	
moyens de paiement acceptés	
autre services pouvant être proposés	
contraintes éventuelles	
etc.... (joindre tout élément supplémentaire utile à la compréhension de l'offre)	

Engagement du candidat  
(Date et signature de la personne habilitée à engager la société)

## **ANNEXE III**

### **LISTE DES MATERIELS**

DESIGNATION	QUANTITE	OBSERVATION
COIFFEUSES	2	
FAUTEUIL	2	
FAUTEUIL AVEC BAC DE LAVAGE	1	
MEUBLE IKEA	2	

## ANNEXE IV



Service du Commissariat des Armées  
Groupement de Soutien Commissariat de Draguignan  
Division Conduite du Soutien

### ATTESTATION DE VISITE (à joindre obligatoirement)

Nom de la personne habilitée à effectuer la visite des candidats :

Atteste que la société :

Objet de la consultation :

A visité l'ensemble des installations faisant l'objet du présent avis de publicité.

A

,

Le